

Période :							Date limite pour remise	
	<input type="checkbox"/>	Janvier	février	mars	avril	mai	2026	1^{er} Août 2026
	<input type="checkbox"/>	Juin	juillet	août	septembre		2026	1^{er} Décembre 2026
	<input type="checkbox"/>	Octobre	novembre	décembre		2026		1^{er} Mars 2027

- L'exploitant doit conserver tous les documents qui ont servi à compléter cette déclaration. Celle-ci doit être complétée à toutes les périodes et reçue à la Municipalité avant la date limite de remise. Toute personne physique ou morale qui fait défaut de produire une déclaration telle qu'exigée par le présent règlement ou qui transmet une fausse déclaration commet une infraction et est passible, en outre des frais, d'amendes pouvant aller de 500\$ à 2500\$ (voir article 15 du règlement municipal numéro 244)
- Les déclarations des quantités peuvent être vérifiées par la municipalité ou personne qui, selon le règlement possède le pouvoir de prendre connaissance et d'examiner tous les registres et documents qu'il juge utiles aux fins de la vérification. Dans le cas où le montant des redevances est révisé à la hausse à la suite d'une vérification, des intérêts s'ajouteront au montant à verser, à compter de la date à laquelle la déclaration et les redevances devaient être reçues à la municipalité.
- On entend par substance extraite, toute substance déplacée d'un dépôt naturel ou d'un tas de résidus miniers par une opération physique.

SECTION 1 IDENTIFICATION

1.1 REQUÉRANT RESPONSABLE

1.2 ADRESSE DU SITE DU PRÉSENT FORMULAIRE

Nom et adresse :	Adresse (numéro, rue ou route rurale)	N° du banc (s'il y a lieu)
	Ville, village ou municipalité	
	Province	Pays
		Code postal

SECTION 2 SUBSTANCES EXTRAITES

2.1 IDENTIFICATION DES SUBSTANCES EXTRAITES

SABLE <input type="checkbox"/>	GRAVIER <input type="checkbox"/>	TERRE JAUNE <input type="checkbox"/>	TERRE NOIRE <input type="checkbox"/>	GRAVIER CONCASSÉ <input type="checkbox"/>
MORaine <input type="checkbox"/>	ARGILE <input type="checkbox"/>	RÉSIDUS MINIERS INERTES <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	AUTRES DÉPÔTS MEUBLES <input type="checkbox"/>
PIERRE DE TAILLE <input type="checkbox"/>				

SECTION 3 LIVRAISON QUOTIDIENNE

3.1 ÉQUIPEMENT UTILISÉ POUR LE TRANSPORT

6 ROUES <input type="checkbox"/>	10 ROUES <input type="checkbox"/>	12 ROUES <input type="checkbox"/>	SEMI-REMORQUE <input type="checkbox"/>	AUTRE <input type="checkbox"/>	_____
----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	--	--------------------------------	-------

3.2 VOLUMÉTRIE

MÈTRE CUBE <input type="checkbox"/>	TONNE MÉTRIQUE <input type="checkbox"/>

Ce formulaire doit être reçu à la municipalité à l'adresse suivante :

MUNICIPALITÉ DE LA CORNE

351, ROUTE 111

LA CORNE (QUÉBEC), J0Y 1R0

Téléphone : 819-799-3571

Courriel : adj@lacorne.ca

Cette déclaration est obligatoire quel que soit le scénario de production.

3.3 LIVRAISON QUOTIDIENNE DE MATÉRIAUX – PÉRIODE

Quantité totale = →

$$\times 1.35 \text{ \$/m.c.} \quad \text{or} \quad .71 \text{ \$/t.m.} = \quad \Rightarrow$$

A \$

3.4 LIVRAISON DE PIERRE DE TAILLEQuantité totale pour la période X 1.92 \$/m.c. = **B** → **B** \$**3.5 REDEVANCES À PAYER**Total des redevances à payer (case A + B) = **C** → **C** \$**SECTION 4 DÉCLARATION**

Nom du signataire (en caractères d'imprimerie)

Prénom du signataire (en caractères d'imprimerie)

Nº du banc

Nº de téléphone

Poste

Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire sont exacts et complets.

X

DATESIGNATURE**Assurez-vous de produire votre déclaration dans les délais prescrits.****SECTION 5 DÉCLARATION EN VERTU DE L'ARTICLE 9.3 DU RÈGLEMENT 244**

Je soussigné, _____, déclare sous serment, que pour la période visée, aucune (nom du requérant en lettres moulées)

substance assujettie au règlement et en provenance d'un site situé sur le territoire de la municipalité de La Corne :

[] ne transitera par les voies publiques municipales

[] n'a transité par les voies publiques municipales

et ce, pour les raisons suivantes :

[] aucune exploitation de banc situé sur le territoire de la municipalité de La Corne

[] transit seulement sur les voies publiques d'une autre municipalité

[] transit sur des routes forestières seulement

[] autre raison : _____

Nom du signataire (en caractères d'imprimerie)

Prénom du signataire (en caractères d'imprimerie)

Nº du banc
(s'il y a lieu)

Nº de téléphone

Poste

X

DATESIGNATURE

Assermenté devant moi

Le _____

Commissaire à l'assermentation